

Communiqué

La nouvelle ligne de tir du gouvernement de N SARKOZY ...les arrêts maladie !

Après le relèvement du taux de TVA de 5,5 % à 7 % (hors produits de première nécessité), la non indexation sur l'inflation des seuils du barème de l'impôt sur le revenu, des prestations familiales et des aides au logement, le gouvernement de N SARKOZY choisit, encore une fois, de s'attaquer aux salarié-es les plus fragilisé-es pour sauver son fichu « triple A ».

C'est, en effet, aujourd'hui que le ministre du travail, Xavier Bertrand, doit, après concertation avec le ministre de la Fonction publique, **prendre une décision afin de faire cesser la « fraude sociale » dont la fraude aux arrêts de maladie**. Pour lui, 10 à 15 % des arrêts de longue durée sont considérés comme abusifs.

Pour tenter de donner un peu de légitimité à ses coups bas, et s'attirer les faveurs de certains, le gouvernement éprouve, de plus en plus, un malin plaisir à opposer les salariés du public à ceux du privé. Pour autant, nul ne sera épargné, car plusieurs pistes semblent être à l'étude :

- **pour les fonctionnaires**, il s'agirait d'instaurer soit un délai de carence de 1 jour, soit une action sur les « primes » puisqu'une partie du revenu est versée sous forme de primes dans la Fonction publique ;
- **pour les salariés du privé**, le délai de carence pourrait passer de 3 à 4 jours.

« En sanctionnant financièrement les abus, nous créerons un effet dissuasif qui fera reculer la fraude » affirme le ministre du travail.

Pour Solidaires, cette façon de montrer du doigt de présumés arrêts de maladie de complaisance, c'est faire injure, non seulement aux salariés, du public comme du privé, qui souffrent chaque jour de pratiques managériales insupportables et de stress liés aux conditions de travail souvent pénibles, mais également au corps médical.

En instaurant de façon systématique, un délai de carence, ou en l'augmentant, le gouvernement n'agit en rien contre une « éventuelle fraude sociale ». Mais ce qui est certain, c'est qu'il fait des économies en diminuant directement les prestations sociales des plus démunis-es.

Le Président de la République répète son agacement à l'égard des fraudeurs, et son souci de ne pas perdre le moindre centime d'euros. Mais, si l'an dernier, le gouvernement a détecté « pour un montant de 458 millions d'euros » de fraude aux prestations sociales, il omet de dire qu'il ne fait rien pour véritablement juguler la fraude fiscale qui se situe (chiffres validés par le Conseil des Impôts) entre 45 et 50 milliards d'euros par an.

L'union syndicale Solidaires condamne, sans appel, ces mesures injustes qui sont une nouvelle atteinte aux droits sociaux. Solidaires appelle l'ensemble des salarié-es à construire un rapport de force permettant de faire reculer ce gouvernement.

Paris le 15 novembre 2011